



Syndicat National Pénitentiaire FORCE OUVRIÈRE
Maison d'Arrêt de GAP

Gap, le 25/11/2019

DÉCLARATION LIMINAIRE C.T .S du 03/12/2019

Monsieur le Président du Comité Technique, devant le peu d'intérêt que vous portez, vous et votre adjoint, au dialogue social, vous vous passerez désormais de la présence de notre Organisation sur cette instance et celles à venir !

Petit rappel des faits motivants notre absence : Vous et par délégation votre Adjoint qui présidait les réunions de travail de mai et juin 2019, concernant l'organisation des postes fixes : vous nous avez largement pris pour des imbéciles.

Nous nous sommes bien rendu compte que vos « réunionites occupationnelles » n'étaient qu'une somptueuse mascarade et qu'au final vous avez fait ce que vous avez voulu : **comme d'habitude !....**

Pour mémoire, depuis cette même date, nous avons, au même titre que l'ensemble des OS de l'établissement, vidé les panneaux syndicaux.

Ils demeurent vides encore à ce jour !

Aucune interrogation de votre part sur le sujet..... Cela vous arrange t'il sans doute ?

En revanche, lorsqu'il s'agit de valider les réunions transmises en Direction Régionale, vous vous rappelez de notre existence !

Alors Monsieur le Président, nous vous souhaitons bon courage pour la suite et surtout trouvez un bon argument pour expliquer cette situation d'échec à votre Patron !

FORCE OUVRIÈRE souhaite que cette déclaration liminaire soit jointe, au même titre que celle du 24 avril 2019, au procès verbal pour transmission à la DISP Marseille.

Pour les membres FORCE OUVRIÈRE du CTS de la Maison d'Arrêt de GAP

Copies : SNP / FO – Délégué Régional FO – PACA-Corse – Directeur Interrégional DISP Marseille.